



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007334

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) se présente comme la poursuite de la licence LEA proposée, avec trois parcours, à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle vise à former des cadres ayant à la fois un haut niveau de compétence dans trois langues (dont le français et l'anglais et une troisième langue choisie parmi allemand, chinois, espagnol, grec moderne, italien, portugais et russe) et dans certaines matières d'application variant en fonction des parcours choisis. Elle ne comprend en effet qu'une seule spécialité intitulée *Management interculturel et international* (M2i) comprenant un M1 dénommé *Business et communication à l'international* et un M2 décliné en trois parcours : *International Business Development*, *Communication d'entreprise internationale et événementielle* et *International Travel Management*. Les débouchés visés par cette mention professionnelle se situent dans les secteurs de l'import/export, de la communication d'entreprise et les industries du voyage et touristiques. Il s'agit du seul master associant deux langues dans l'offre de formation de Paris Ouest. La mention accueille, en 2011-2012, 111 étudiants de M1 et 22 de M2.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est né de la restructuration de l'offre de formation en langues à Paris Ouest : l'ancienne spécialité *Affaires internationales et négociation interculturelle* ayant rejoint la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères*, l'ancienne spécialité *Marchés européens et émergents*, désormais seule dans la mention, est



devenue *Management interculturel et international (M2i) - marchés européens et émergents*. Cette spécialité vise à former des spécialistes de management interculturel ayant un haut niveau de compétence dans trois langues : il est ainsi exigé dès l'entrée en M1 et dans les deux langues étrangères retenues un niveau C1-C2 selon l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues, critère peu réaliste pour des étudiants sortant d'une licence LEA. La formation repose sur une spécialisation progressive avec un M1 *Business & communication à l'international* commun tout en laissant une porte ouverte, à travers une unité d'enseignement (UE) de semestre 2, à un début de spécialisation préfigurant les trois parcours proposés en M2. En M2, les étudiants approfondissent la spécialisation retenue en optant pour l'un des trois parcours : *International Business Development, Communication d'entreprise internationale et événementielle* et *International Travel Management*. Ces parcours sont effectifs à travers une UE de spécialisation par semestre. Avec en tout trois UE réparties sur les quatre semestres de la formation, le degré de spécialisation ne peut être que limité. L'entrée en M2 se fait sur sélection, y compris pour les lauréats du M1.

La mention est la seule de ce type au sein de Paris Ouest Nanterre La Défense et son orientation se singularise vers le management également au sein du PRES Université Paris Lumières où les autres mentions et spécialités sont nettement plus orientées vers le commerce international. Elle mise clairement sur la dimension professionnelle qui lui vaut une excellente visibilité : part d'intervenants professionnels importante, nombreuses activités avec les milieux socio-économiques dans la formation, partenariats plus ou moins formels avec Paris Dauphine ou l'*American University of Paris*. La dimension recherche est toutefois nettement plus mal traitée puisque, mis à part le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à des unités de recherche, rien n'est prévu pour une éventuelle sortie vers des thèses Cifre (thèses en trois ans financées par une Convention industrielle de formation par la recherche) par exemple. Au niveau international, de nombreux partenariats Erasmus existent, mais le dossier n'est pas explicite sur les modalités de départ et de reconnaissance des études effectuées dans les partenaires. Des projets de co-diplomation sont à l'étude : ils apporteront sans nul doute à la formation une plus grande ouverture internationale.

La formation jouit d'une indéniable attractivité, la moitié des étudiants venant de l'extérieur et 20 % des étudiants de M1 poursuivent en M2, l'obtention d'une mention au M1 (mais le dossier ne précise pas laquelle) étant obligatoire pour l'accès en M2. Le taux de réussite varie de manière significative entre le M1 non sélectif, où il se situe entre 43 et 49 % et est donc plutôt médiocre, et le M2 sélectif, où il oscille entre 86 et 100 %. Le devenir des diplômés est difficile à évaluer, faute d'indications pertinentes : certains questionnaires existent, les secteurs d'emploi sont listés, même si les données sur les types d'emplois pourraient gagner en précision.

La mention repose sur une équipe pédagogique en totale cohérence avec les objectifs : nombreux professionnels et enseignants-chercheurs non seulement linguistes, mais aussi économistes, spécialistes de gestion et d'infocom. Un vrai comité de pilotage, comprenant non seulement des enseignants-chercheurs, mais aussi des représentants étudiants et des professionnels, a été mis en place. La rubrique d'autoévaluation n'a pas été comprise et le dossier, dans son ensemble, souffre de l'identification mention-spécialité déjà analysée ci-dessus.

- Points forts :
 - Bonne attractivité de la formation.
 - Bonne prise en compte de l'évolution des métiers et des attentes des étudiants.
 - Volonté de spécialisation progressive pour les étudiants.

- Points faibles :
 - Lisibilité des parcours et des intitulés à l'intérieur de la mention-spécialité insuffisante.
 - Internationalisation trop faiblement institutionnalisée.
 - Adossement à la recherche très limité.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de revoir la question de la spécialité unique à l'intérieur de la mention : pourquoi ne pas donner une dimension plus solide aux parcours en les transformant en spécialités de M2 avec une spécialisation accrue ? La dimension internationale gagnerait par ailleurs à être davantage institutionnalisée par des co-diplomations. Enfin, même pour un master à finalité professionnelle, l'adossement recherche pourrait être consolidé de façon à déboucher sur des poursuites en doctorat, par exemple sous forme de thèses Cifre.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Management interculturel et international – marchés européens et émergents

Cette spécialité étant la seule proposée au sein de la mention LEA, l'appréciation ci-dessus vaut pour la spécialité.



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom HUGHES Sylvaine

Email sylvaine.hughes@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION-LEA Management Interculturel et international – Marchés européens et émergents

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

Appréciation globale

Tout d'abord, nous tenons à remercier vivement les experts de leur lecture attentive de notre dossier. Leur appréciation générale nous conforte dans l'idée que nous avons travaillé dans la bonne direction pour nos étudiants et pour notre Université. Les quelques observations qui suivent visent à éclaircir les points où nous n'avons peut-être pas apporté assez de précisions dans le document initial.

1. Entrée en Master 1 :

1. Le niveau C1-C2 décrit comme « peu réaliste » se veut une suite logique du niveau C1-C2 affiché comme objectif à atteindre par la Licence LEA de Paris Ouest (ce qui n'a pas semblé poser problème pour l'évaluation de la licence).
2. Ce même niveau demandé à l'entrée du Master est une façon de contribuer à une meilleure gestion des flux : le M1 n'est pas sélectif mais il s'agit d'afficher l'exigence d'un très bon niveau en langues A et B afin de recruter les meilleurs éléments pour augmenter le taux de réussite en M1. Cela se révèle déjà positif puisque nous accueillons de plus en plus de très bons linguistes d'autres universités.
3. Le niveau C2 réfère effectivement au niveau de langue de bon nombre de nos étudiants (étudiants étrangers qui ont choisi leur langue maternelle en langue B), et de qui il est exigé d'avoir le niveau C1 en langue française, certifications à l'appui).

2. Entrée en Master 2 :

La mention exigée a bien été précisée dans le **Tableau des indicateurs** p.2 ligne 4 (*moyenne sup à 12/20 = mention AB*).

3. Parcours ou spécialités ? :

- Critères pédagogique et pragmatique:

Les retours des étudiants consultés prouvent qu'ils sont attirés par **l'adaptabilité et la polyvalence** que donne notre formation. Cette polyvalence est prisée des PME qui recrutent nos étudiants, spécialistes en *Management interculturel* qui peuvent intervenir dans tous les secteurs de l'entreprise à l'international. Le choix d'un tronc commun important et de trois parcours donnant une coloration à la mention « *Management interculturel et international-marchés européens et marchés émergents* » a donc été retenu par le Conseil de Perfectionnement après consultation des partenaires professionnels (voir courrier du CCE E. Quenet en annexe au dossier : « *Le programme de Master Professionnel, Management interculturel et international sur les Marchés Européen et émergents me paraît très complet en vue de préparer les étudiants à un environnement professionnel complexe et mutant* »). Dans leur choix de parcours,

les étudiants expriment certes une préférence pour un secteur ou un métier à dimension interculturelle ; toutefois la formation reçue leur ouvre d'autres portes dans le monde professionnel, ce qui est un atout indéniable dans le contexte professionnel actuel où métiers et secteurs d'emploi sont en constante mutation.

- **Recommandations reçues :**
 - a. Les recommandations reçues du ministère pour les années à venir, si elles ont toutefois été bien comprises, semblent plaider en faveur de la mise en place de parcours et de la réduction du nombre de spécialités dans les mentions de Master, voire leur disparition.
 - b. Les recommandations de soutenabilité budgétaire reçues de l'université (maquettes à coûts constants) ont aussi plaidé en la faveur de parcours, plus économes en termes d'heures.
- **Evolution possible :** Si les parcours proposés se révèlent fructueux en terme d'attractivité et surtout d'emplois pour les étudiants, ils pourront bien sûr évoluer en spécialités, à condition d'avoir les moyens nécessaires et de pouvoir maintenir la polyvalence prisée par les étudiants et surtout par les PME qui les recrutent. Nous sommes très sensibles à la confiance que nous témoignent les experts en nous encourageant à proposer des spécialités dès que possible.

4. Sortie vers des Thèses :

- Ce diplôme est professionnel (il n'existe pas pour l'heure de Doctorat LEA) et vise une insertion directe sur le marché de l'emploi (voir *Tableau des indicateurs* p.2 ligne 7). Si La poursuite d'études n'est pas une priorité pour ce type de formation, la recherche est pourtant bien présente en Master 1 où les étudiants ont 2 mémoires de recherche à orientation professionnelle à rendre dans chaque langue étrangère.
- Les thèses Cifre suggérées pourraient effectivement être une ouverture possible mais elles sont traditionnellement destinées à promouvoir l'innovation en Recherche et Développement au sein des entreprises qui accueillent les jeunes doctorants. Or, la spécialité de nos étudiants, le *Management interculturel*, encore un peu « jeune », ne correspond pas exactement à ce qui est attendu en R&D, à la différence d'autres spécialités universitaires.
- Les étudiants qui désirent poursuivre en thèse (1 seule demande en 7 ans d'existence) peuvent être pour l'instant redirigés vers un Doctorat LLCE de la langue concernée au sein de l'UFR LCE. Les « demandes reçues » évoquées dans le dossier émanent plutôt des enseignants chercheurs qui souhaiterait compléter le « L + M par un D ». Aussi, l'idée de créer un Doctorat tourné vers l'international, a récemment vu le jour (dernière réunion mai 2013). L'équipe du Master est partie prenante de ce projet de Doctorat international « G.I.M » (Gestion de l'Interculturel et du Multilinguisme) en cours de développement à Paris Ouest. Ce projet associe la Gestion (UFR SEGMI) et le Droit (UFR DSP) aux Langues-Littératures-Civilisations étrangères (UFR LCE) et vise à créer un Doctorat de type LEA dans la droite ligne de la licence LEA créée à Nanterre en 1973 et du Master qui a suivi. Les partenaires pressentis sont Paris Dauphine (liens recherche avec le Master *Management interculturel* déjà évoqués dans le dossier : colloques annuels communs), Cadix (Espagne), Roma Due et Roma Tre (Italie), Sao Paulo (Brésil), autres partenaires prévus en Inde et en Indonésie (Depok, Bogor). Ce doctorat correspondrait mieux au profil de nos étudiants et de leur cursus professionnel en entreprise. Il n'a été que brièvement mentionné dans le dossier au vu des incertitudes sur la finalité des diplômes professionnels (voir remarque 1) et car il n'est encore qu'à l'état de projet.

4. Devenir des diplômés : L'annuaire des anciens comporte une base de données

	<p>nominative précise donnant pour chacun des étudiants de la formation (152 de 2006 à juin 2013) le détail des stages et emplois obtenus (dont 30.25% à l'étranger, principalement en Marchés européens : 52%, et marchés émergents : 24%Asie + 6.5% Afrique, + 13% Amérique latine et 4.5% aux USA). Cette base de données a été utilisée pour l' analyse en matière de secteurs et d'emplois présentée dans le dossier. Pour avoir plus de précisions sur le devenir des étudiants, nous vous proposons de consulter cette base de données en annexe 3.</p> <p>Le master a reçu le soutien d'organisations professionnelles qui recrutent nos étudiants (voir courrier MEDEF et CGPME en annexe 1 et 2).</p>
Points forts	<p>Les responsables du Master LEA M2i et son Conseil de Perfectionnement remercient les évaluateurs AERES de leur lecture attentive du dossier présenté, de leur reconnaissance du travail effectué ainsi que des conseils prodigués lorsque des faiblesses ont été notées.</p>
Points faibles	<p>-Les faiblesses soulignées reprennent les points développés dans l'appréciation globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours ou spécialités (voir ci dessus : remarque 3) • Adossement à la recherche très limité (voir ci dessus : remarque 4). • Internationalisation trop faiblement institutionnalisée : Les nombreux échanges Erasmus (voir annexe 4) du département LEA et hors Erasmus (mutualisés avec toute l'Université pour : les Etats-Unis –MICEFA-, le Canada, l'Amérique latine, la Russie, la Chine et l'Asie, ainsi que l'Océanie) auxquels ont accès nos étudiants de Master, permettent aux étudiants qui ne sont pas partis en L3 (90% des départs) de valider un semestre de leur M1 à l'étranger. Les étudiants sont sélectionnés par les coordinateurs avec qui ils élaborent un contrat d'études. Les notes obtenues dans l'université partenaire sont converties au retour de l'étudiant et reportées sur son relevé de notes. En M1, les étudiants ne sont pas dispensés de leurs 2 mémoires de recherche à orientation professionnelle et doivent rédiger leur mémoire majeur dans la langue du pays où ils séjournent. <p>Les stages de longue durée en M2 se font de préférence à l'étranger (30%) ou à l'international (entreprises en rapport avec l'international 70%).</p> <p>Des co-diplomations sont en cours (Nottingham, projet avec Birmingham), auxquelles il convient de rajouter la prolongation au niveau Master du Cursus intégré de Licence LEA avec HALLE-IKEAS pour laquelle des discussions sont en cours.</p>

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Une évolution des parcours en spécialités est tout à fait envisageable si nous pouvons maintenir la polyvalence prisée par les étudiants et surtout par les PME qui les recrutent et si les moyens nécessaires peuvent être dégagés.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

La notation reçue pour l'insertion professionnelle (l'un des critères pour lesquels nous sommes placés en 1ère position des meilleurs masters Management interculturel dans le classement SMBG 2013) et la poursuite d'études choisies (B) montre que des compléments d'informations nécessaires devaient être apportés, ce que nous avons essayé de faire dans le présent document.

La notation reçue pour le projet pédagogique, le positionnement de la mention et son pilotage (A) nous conforte dans l'idée que nous travaillons dans la bonne direction, ce dont nous vous remercions.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé



Annexe 1: Courrier MEDEF

Annexe 2: Courrier CGPME

Annexe 3: Annuaire anciens -stages et emplois

Annexe 4: Partenariats Erasmus LEA